

ENTRETIEN

economie.union@sonapresse.com

"Cette crise se traduira par une perte d'environ 700 milliards de francs CFA de recettes en 2020"

LA pandémie de Covid-19 va entraîner le Gabon dans une nouvelle récession. Projetées à 3,8%, les estimations de croissance tablent désormais sur un taux de croissance de -0,2% cette année. Une situation qui a contraint le gouvernement à revoir ses prévisions budgétaires et a adopté un plan de riposte économique, explique le directeur général de l'Economie et de la politique fiscale, Jean-Baptiste Ngolo Allini, dans cet entretien exclusif.

Propos recueillis par Maxime Serge
MIHINDOU
Libreville/Gabon

L'union. Comment décrivez-vous la situation économique de notre pays à ce jour ?

Jean-Baptiste NGOLO ALLINI : Disons qu'après trois années de très faible activité liée à la crise induite par la baisse des prix des matières premières en 2015-2016, l'économie gabonaise a enregistré en 2019 une assez bonne performance qui indique que nous étions sur la voie de la reprise. La croissance s'est établie à 3,9% en 2019, contre 0,8% en 2018. L'inflation a été maîtrisée à 2% en 2019, contre 4,8% en 2018. Les finances publiques se sont consolidées avec un retour à l'équilibre budgétaire (+1,1% du PIB en 2020) et le secteur extérieur s'est renforcé avec un solde du compte courant à -2,1%, inférieur à la norme communautaire (-5%). Sur le plan monétaire, nos avoirs extérieurs se sont renforcés et le taux de couverture de la monnaie est remonté à 75,1% en 2019, contre 71,6% en 2018 et 58,8% en 2017. Malheureusement, cette dynamique est aujourd'hui remise en cause par la pandémie de coronavirus dont nous percevons les premiers effets, et qui aura un impact négatif sur l'activité économique nationale en 2020.

Bien entendu, l'ampleur de cet impact va dépendre de la durée de la pandémie et de l'évolution du contexte économique international dont nous dépendons pour beaucoup.

Dans quelle mesure l'économie gabonaise est-elle impactée par la crise sanitaire du coronavirus ?

- Malgré les efforts de diversification qui restent à poursuivre, notre pays est encore très dépendant de l'environnement économique international. Notamment de la demande et des prix des produits que nous exportons. Cette exposition au contexte international est devenue encore plus forte, du fait de la réduction de nos marges budgétaires depuis la crise de 2015-2016. La transmission des effets négatifs de cette conjoncture économique internationale sur l'économie gabonaise se manifeste à travers les canaux suivants : la baisse de la demande mondiale, notamment chinoise, qui se traduirait par un repli du volume d'exportation des matières premières, dont le manganèse et le bois débité ; l'écroulement constaté des prix de ces matières sur le marché international, notamment celui du pétrole, en lien avec la baisse de la demande. A ces effets, il faut ajouter la conséquence des mesures barrières prises localement par le gouvernement pour faire face à la crise sanitaire. Qu'il s'agisse de la fermeture des frontières, du confinement total ou partiel ou de l'arrêt de certaines activités jugées non essentielles, ces mesures se traduisent inéluctablement par une baisse de l'activité globale au plan national, avec des degrés divers en fonction des secteurs.

On entend beaucoup de pays annoncer leur entrée en récession cette année du fait de cette crise sanitaire. Qu'en sera-t-il de la croissance au Gabon ?

- En effet, l'une des conséquences de cette crise sanitaire, au-delà du drame enregistré au plan humain dans tous les pays, avec des milliers de décès, c'est la crise



Photo : Aristide Moussavou

Jean Baptiste Ngolo Allini.

économique qui en découle, du fait de l'arrêt ou du ralentissement de certaines activités. Pour ce qui nous concerne, les dernières estimations faites par nos services indiquent que nous risquons de passer d'une croissance positive de 3,8% attendue dans la loi de finances, à une légère récession avec une croissance d'environ -0,2%, soit une perte de 4 points. Ce résultat proviendrait du repli de la production pétrolière à -4,5% et un très fort ralentissement des activités du secteur hors pétrole à +0,6%, au lieu de 3,8%, comme initialement projeté. Les secteurs les plus impactés par la crise seront ceux du pétrole et services pétroliers, les autres services tels que le tourisme, l'hôtellerie et la restauration, les industries du bois, les BTP, le transport de passagers et le commerce hors biens alimentaires. En termes de demande, le ralentissement par rapport aux objectifs de la loi de finances initiale s'expliquerait par la baisse de la demande locale, en lien avec la réduction attendue des investissements publics et privés, la baisse de la consommation et le repli de la demande internationale des biens exportés. Au plan budgétaire, cette crise se traduira par une perte d'environ 700 milliards de francs CFA des recettes attendues dans la loi de finances initiale. Cette situation nous oblige à mettre sur pied une loi de finances rectificative au titre de l'année en cours, pour également prendre en compte les dépenses nouvelles générées par la crise sanitaire.

Dans ce contexte, comment

voyez-vous l'exécution du budget de cette année ?

- Comme toujours en période de crise, l'exécution du budget est forcément chahutée du fait des déséquilibres induits. C'est pourquoi, les autorités ont instruit les services pour élaborer un budget rectificatif pour tenir compte de ce nouveau contexte. Nous pensons que dans les prochains jours, un projet de budget rectifié sera disponible et soumis à l'examen des autorités compétentes.

Quelles sont les mesures prises jusqu'ici par l'Etat gabonais pour faire face à cette crise ?

- En vue d'amoindrir l'impact économique de la crise sanitaire, le gouvernement a pris des mesures qui ont déjà fait l'objet de communication. D'abord, tout est fait pour la préservation des activités vitales pour notre économie, notamment les secteurs exportateurs. C'est le cas du pétrole, des mines, des secteurs bois et agriculture. De même, les activités supports comme le transport de marchandises, notamment les trains marchandises et camions, les avions cargo, pour garantir l'approvisionnement du pays et l'évacuation des marchandises. Les activités comme la production de l'énergie, les télécommunications, les banques et assurances ont également été maintenues en marche. Concernant ces secteurs, il a, néanmoins, été demandé aux différentes entreprises de s'organiser pour mettre en place des plans de continuité de services, en réduisant au minimum nécessaire les effectifs physiquement présents sur les sites, et en ayant

au maximum recours au télétravail pour ceux qui le peuvent. Le gouvernement a, par ailleurs, décidé du maintien du pouvoir d'achat de certains ménages à travers l'instauration d'une allocation de chômage technique comprise entre 50 et 70% du salaire brut mensuel hors primes, le paiement intégral des salaires inférieurs ou égaux à 150 000 FCFA et la mise en place d'un fonds d'aide de 2,5 milliards de francs CFA pour le soutien des petits propriétaires...

... et dans le domaine de la fiscalité et de la dette, qu'entendez-vous faire ?

- Au plan fiscal, les entreprises seront accompagnées à travers la réduction de 50% des patentes et de l'impôt synthétique libératoire pour les petits commerçants et les entreprises de services à la personne. De même, sur le plan financier, il a été mis en place auprès du système bancaire un guichet de financement d'urgence de 225 milliards de francs CFA pour faire face aux besoins de trésorerie des entreprises fortement impactées. Des modalités d'établissement de moratoire d'échéances des dettes envers les banques sont prévues pour toute entreprise en cessation d'activité ou en grande difficulté liée à la crise sans aucune pénalité. Concernant la dette intérieure, notamment celle des PME/ PMI, monsieur le ministre de l'Economie a réaffirmé, il y a quelques jours encore, la volonté du gouvernement de payer, dans les meilleurs délais, une enveloppe d'environ 7 milliards de dette au profit des PME, pour les créances inférieures ou égales à 100 millions de francs. Bien entendu, toutes ces mesures restent des mesures d'urgence. Le ministre de l'Economie travaille sur un plan spécial de relance de l'économie post Covid-19. De ce fait, une réflexion plus approfondie nous permettra, dans les semaines à venir, d'arrêter les mesures pour un redécoupage de notre économie sur le court et moyen termes, en tirant toutes les leçons de cette nouvelle crise.